

Voie verte en milieu urbain

Genève nourrit un ambitieux projet de voie verte transfrontalière

Un corridor de 22 kilomètres dédié à la mobilité douce, reliant 12 communes et décrivant un tracé urbain se poursuivant de part et d'autre de la frontière franco-genevoise, tel est le projet qui a été présenté par la Ville et le canton de Genève. Cet aménagement, subventionné à 40% par la Confédération, s'inscrit dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Sa vocation est multiple. Il permet de préserver le paysage, de dynamiser plusieurs corridors biologiques et se présente aussi comme un lieu de rencontre et de loisirs. La voie verte devrait être réalisée entre 2011 et 2014 et permettra de relier à vélo le centre d'Annemasse à celui de Genève en moins d'une demi-heure. Genève prend ainsi exemple de la France, championne des voies vertes. (langue : français)

Pour plus d'informations:

Etat de Genève – projet d'agglomération

Ville de Genève

Annuaire des voies vertes en France

www.projet-agglo.org/

www.ville-ge.ch

www.voies-vertes.info/

Grünachse im urbanen Raum

Genf plant ein grenzüberschreitendes Projekt

Die Stadt und der Kanton Genf präsentieren ein neues Projekt, welches einen 22 Kilometer langen Korridor der sanften Mobilität vorsieht. Die grenzüberschreitende Grünachse verbindet 12 Gemeinden in der Schweiz und in Frankreich. Dieses Projekt ist Teil des Agglomerationsprogramms Frankreich-Waadtl-Genf und wird zu 40% durch den Bund unterstützt. Das Vorhaben verfolgt unterschiedliche Ziele: Es ermöglicht die Erhaltung der Landschaft, die Schaffung von biologischen Korridoren und bietet sich als Naherholungsraum an. Die Velodistanz zwischen den Städten Annemasse (F) und Genf (CH) beträgt somit weniger als eine halbe Stunde. Das Projekt soll zwischen 2011 und 2014 umgesetzt werden. Genf orientiert sich dabei am Beispiel Frankreichs, dem Vorreiter der « Voies vertes ». (Sprache: fr)

Mehr Informationen:

Kanton Genf – projet d'agglomération

Stadt Genf

Annuaire des voies vertes en France

www.projet-agglo.org/

www.ville-ge.ch

www.voies-vertes.info/

Communiqué de presse - 6 mars 2009

Comité de pilotage du Projet d'agglomération

Le Comité de pilotage du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois a tenu ce jour sa première réunion trimestrielle de l'année 2009. Le point sur trois sujets à l'ordre du jour.



Vers une voie verte d'agglomération

La voie verte d'agglomération est l'un des projets phares de la mise en oeuvre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Sa réalisation est encouragée par la Confédération suisse qui a proposé un financement à hauteur de 40%.

Conçue comme un parc linéaire de 22 km environ, la voie verte accueillera piétons et cyclistes sur un itinéraire dédié à la mobilité douce. Elle est située dans le prolongement de la voie verte de la future liaison ferroviaire CEVA et s'étend du centre régional de Saint-Genis-Pouilly (Ain) à celui d'Annemasse (Haute-Savoie). Elle traversera 12 communes : Prévessin-Moëns, Satigny, Meyrin, Vernier, Genève, Carouge, Coligny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Gaillard et Ambilly.



Tracé provisoire de la voie verte d'agglomération

Source : service d'urbanisme de la Ville de Genève

Sa vocation est multiple. Elle permet de préserver le paysage, de constituer et de dynamiser plusieurs corridors biologiques. Elle est aussi un lieu de rencontre, de détente et de loisir pouvant accueillir diverses animations ponctuelles. Elle est en quelque sorte « la place publique » de l'agglomération franco-valdo-genevoise et permettra de mettre en scène les paysages du bassin genevois.

Les premiers travaux débuteront durant la période 2011-2014 pour les tronçons entre Annemasse et Genève et entre Satigny et Saint-Genis-Pouilly. A l'horizon 2014, il sera donc possible de relier le centre d'Annemasse à celui de Genève en moins d'une demi-heure à vélo. Les autres tronçons seront réalisés à la suite et permettront de créer un véritable fil vert à travers l'ensemble de l'agglomération.



Préservation des espaces naturels et de la biodiversité à l'échelle de l'agglomération : mise en place d'un contrat de corridors biologiques

Les volets nature, agriculture et paysage du Projet d'agglomération, ont fait l'objet d'une première approche dans le Plan paysage arrêté dans la Charte d'engagement en décembre 2007. Ce plan constitue une première base pour la préservation des espaces naturels et de la biodiversité de l'agglomération franco-valdo-genevoise qu'il s'agit aujourd'hui de concrétiser.

Grâce au soutien de l'ensemble des partenaires franco-valdo-genevois, un contrat de corridors biologiques se met actuellement en place, en concertation avec :

- Les conservatoires des espaces naturels de France (Asters pour la Haute-Savoie, le Cren pour l'Ain), la direction générale nature et paysage du canton de Genève et le centre de conservation de la faune et de la nature du canton de Vaud ;

.../...

Contact presse

Marie Caruso - chargée de communication - tél. +33 (0) 450 04 54 08 - email : marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

- Les associations de défense de l'environnement : ProNatura, la Frapna, les fédérations de chasse et de pêche, Apollon 74 et la LPO.

Ce contrat comprend l'identification de plusieurs corridors et les mesures de préservation et de restauration devant être entreprises pour garantir le déplacement des espèces.

L'ensemble du territoire de l'agglomération est concerné. Les mesures mises en œuvre pourront être très variables, allant de la plantation de haies et l'entretien de milieux naturels jusqu'à la réalisation de véritables ponts biologiques par-dessus les grandes infrastructures de transport. Soutenue par la Région Rhône-Alpes, les premières mesures veront le jour dès 2011.

Pour de plus amples informations sur ces deux points, veuillez contacter :

- Monsieur **Sébastien Beuchat**, chef de projet nature, paysage et agriculture, Projet d'agglomération - +41 (0)22 327 42 75 - sebastien.beuchat@etat.ge.ch

Lexique :

Asters : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
Apollon 74 : Association pour la nature et l'homme ... Ensemble
Cren : Conservatoires Rhône-Alpes des espaces naturels

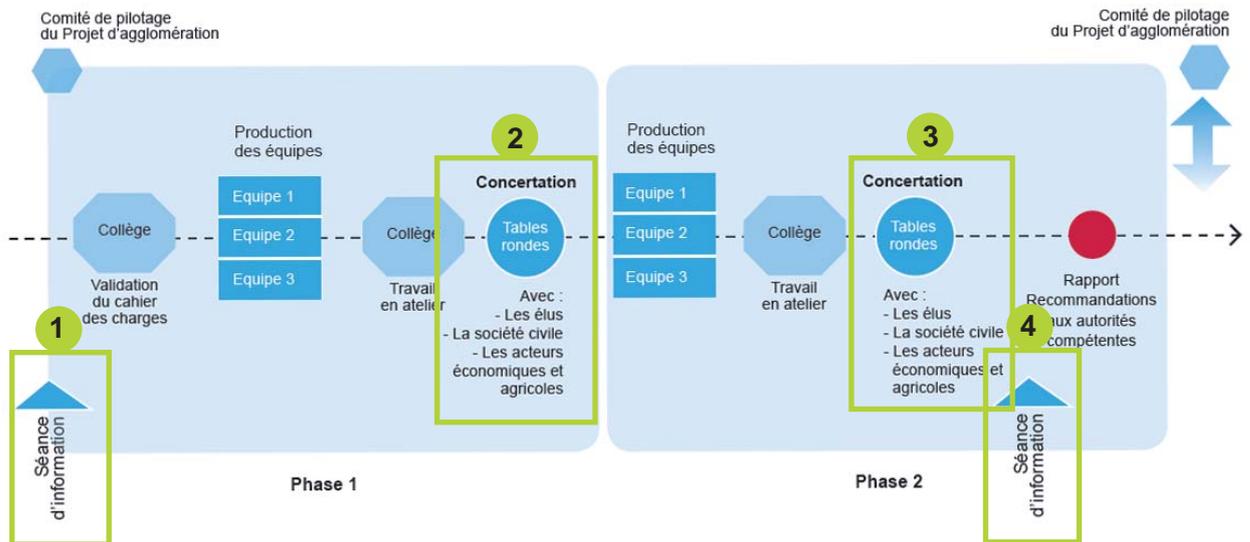
Frapna : Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

PACA : une volonté de communiquer et d'informer

Depuis 2008, des études sont en cours dans les Périmètres d'aménagement coordonné d'agglomération (PACA) afin d'évaluer les capacités d'accueil de ces territoires, de proposer des « morceaux de ville » attractifs, de requalifier les espaces publics et d'identifier les lieux d'accueil pour les emplois, l'habitat et les services de proximité. Cette évaluation se fait en concertation avec les élus et les représentants de la société civile de chaque périmètre. Il s'agit d'une démarche ouverte, où plusieurs bureaux d'études travaillent sur des scénarios d'aménagement et les mettent en discussion au fil de leur élaboration.

Six PACA sont aujourd'hui en cours d'étude : les PACA Bernex, St Julien-plaine de l'Aire, Nyon-St Cergue-Morez, Genève-Eaux Vives-Annemasse, Genève-Meyrin-St Genis et Genève-Ferney-Gex.

Afin de tenir informé la presse de l'avancée de ces travaux, des rendez-vous réguliers sont proposés aux journalistes tout au long de ces études.



Les rendez-vous de la presse :

- 1 Séance d'information avec les élus pour le lancement du PACA : envoi d'un communiqué de presse ;
- 2 3 1ères et 2èmes tables rondes : mise à disposition des présentations des bureaux d'études et des comptes-rendus sur www.projet-agglo.org ;
- 4 Séance d'information publique et exposition pour la fin de l'étude : invitation de la presse.

Contact presse

Marie Caruso - chargée de communication - tél. +33 (0) 450 04 54 08 - email : marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org